

Titre Agent Thermal

FORMER DES PROFESSIONNELS CAPABLES D'ASSURER

- L'accueil des curistes,
- Le conseil dans un centre thermal,
- En autonomie et en responsabilité les prestations à caractère thérapeutique, prescrites par le médecin thermal,
- L'entretien des cabines de soins dans le respect de l'hygiène et de la sécurité.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Les centres thermaux en France ou à l'international
- Le centre de thalassothérapie,
- Les centre de balnéothérapie,
- Les centres de Bien-être,
- Les spas urbains,
- Les spas hôteliers.

SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

- Titre RNCP38291 "Agent thermal" est délivré par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation du Thermalisme (OPCO Hospitalisation Privée)
- Les intervenants sont des professionnels du secteur thermal et de la santé.
- L'apprentissage pratique est effectué sur plateau technique.

NIVEAU 3
4 MOIS

FORMATION INITIALE ET
CONTINUE

ENSEIGNEMENTS

- Anatomie, physiologie, pathologies en lien avec la thérapie thermique,
- Hydrogéologie de base,
- Histoire de la cure thermique,
- Communication,
- Anglais de base,
- Pratique des soins thermaux,
- Théorie des soins thermaux,
- Les orientation thérapeutiques thermales
- Connaissance de l'entreprise thermique,
- Système de Santé publique,
- Pratique d'entretien,
- Gestes et postures,
- Premier secours.

STAGES

5 semaines en établissement thermal
en France

CONDITIONS D'ADMISSION

- **En formation initiale** après un baccalauréat Professionnel ou Technologique ou Général.
- **En reconversion** professionnelle.
- **Qualités requises** : Empathie, écoute, excellente qualité relationnelle

Recrutement sur dossier à retirer au secrétariat des études à partir du mois de février et à retourner en mai. Un entretien de motivation sera organisé en juin-juillet pour les candidats présélectionnés.

COUT DE LA FORMATION

- **2 288€** pour 410 H de formation en Centre de formation et 175 H en stage en entreprise thermale.
- Possibilité d'utiliser le CPF pour payer une partie de la formation.

CONTENU DE LA FORMATION (410 H)

• Unité de Formation 1

Réaliser des soins thermaux dans le respect des protocoles en vigueur dans l'établissement

- Anatomie, Physiologie,
- La cure thermale,
- Théorie et pratique des soins thermaux.

• Unité de formation 2

Transmettre les informations et organiser son travail au sein d'une équipe pluri-professionnelle :

- Transmettre les informations,
- Travailler en équipe,
- Connaître la place et la fonction de chacun

• Unité de formation 3

Établir une communication adaptée aux différents types de curistes.

- Accueillir un curiste,
- Informer les curistes
- Notion élémentaire sur la gestion des conflits.

• Unité de Formation 4

Accompagner les curistes lors des soins thermaux en utilisant les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité.

- Geste de premiers secours (PSC)
- Malaise et incidents thermaux,
- Geste et postures - ergonomie

• Unité de formation 5

Mettre en œuvre les techniques d'entretien des cabines et équipements.

- Hygiène en établissement thermal
- Lingerie ...



04 50 71 34 43



stjonthonon.org



contact@stjonthonon.org

Etablissement Saint Joseph La Salle Thonon
16 avenue d'Evian - CS 80074 -
74202 Thonon Les Bains Cédex



MISE À JOUR
08/04/2025

Non contractuel